



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT  
Nancy Grands Territoires

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

The image shows the exterior of a building with large glass windows and doors. A large, stylized logo is composed of three overlapping semi-circular shapes: a green one on the left, a red one on the top right, and a blue one on the bottom right. The word "alec" is printed in white lowercase letters on the green section. Below it, the text "AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT" and "Nancy Grands Territoires" is visible. Two logos, "France Rénov" and "CEA", are also present. The glass reflects the surrounding urban environment, including trees and buildings.

# alec

AGENCE LOCALE DE  
L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT  
Nancy Grands Territoires



BIENVENUE

011 1111111111  
011 1111111111  
011 1111111111



## Édito

La création d'un nouveau pôle, dédié aux mobilités actives et décarbonées, marque une étape importante dans le développement de l'ALEC. L'Espace Conseil Mobilité permet d'apporter aux habitants, aux acteurs économiques et aux collectivités un service gratuit, neutre et indépendant pour les aider à adopter des modes de déplacement plus efficaces, de moindre coût et moins dépendants des énergies fossiles. Il reflète également la capacité de l'ALEC à co-construire aux côtés des collectivités et des partenaires institutionnels, des dispositifs pertinents et concrets répondant aux enjeux de court, moyen et plus long termes.

En effet, les conclusions du dernier rapport du programme européen Copernicus 2025 sont sans appel : l'Europe est aujourd'hui le continent où l'accélération du réchauffement climatique se manifeste de la manière la plus marquée. Face à l'urgence climatique et alors que les tensions internationales croissantes impactent les marchés de l'énergie, notre action doit être double : réduire nos consommations d'énergie et donc nos émissions pour limiter l'ampleur du dérèglement, et adapter nos modes de vie pour faire face aux changements déjà engagés. Ce double défi est bien sûr exigeant mais il s'impose, incontournable autant que porteur d'opportunités. Le rôle de l'ALEC, qui consiste à apporter une expertise indépendante, accessible et de proximité pour permettre à chacun de devenir acteur de la transition, est lui aussi indispensable.

Je tiens à saluer chaleureusement l'engagement de l'ensemble des salariés, administrateurs et partenaires de l'ALEC. Leur professionnalisme, leur capacité d'adaptation et leur investissement quotidien permettent à notre agence de poursuivre son développement tout en conservant les valeurs qui fondent son action : proximité, neutralité, expertise et intérêt général.

Les défis restent nombreux, mais les résultats obtenus démontrent qu'une transition écologique juste, concrète et ancrée dans les territoires est possible et opérationnelle. En 2026, nous continuerons à accompagner, innover et fédérer afin de contribuer à construire un futur respectueux et solidaire.



**Laurence WIESER**

Présidente de l'ALEC Nancy Grands Territoires,  
Conseillère métropolitaine déléguée aux mobilités actives  
et à la qualité de l'air - Métropole du Grand Nancy,  
Conseillère municipale de Laxou

# ALEC Nancy Grands Territoires RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



## Sommaire

|                                                      |          |
|------------------------------------------------------|----------|
| L'ALEC Nancy Grands Territoires .....                | 04 et 05 |
| L'Espace Conseil FRANCE RÉNOV' (ECFR) :              |          |
| > ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS :                     |          |
| Présentation et chiffres clés .....                  | 06 et 07 |
| Zoom sur l'actualité 2025 de l'ECFR .....            | 08       |
| Les faits marquants .....                            | 09       |
| Le Fonds Air Bois .....                              | 10       |
| > ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS :                     |          |
| Présentation, chiffres clés et faits marquants ..... | 11       |
| > ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS :                   |          |
| Présentation et chiffres clés .....                  | 12       |
| Les faits marquants .....                            | 13       |
| Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) :                |          |
| > ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS :                    |          |
| Présentation et chiffres clés .....                  | 14 et 15 |
| Les faits marquants .....                            | 16       |
| Zoom sur l'actualité 2025 du CEP .....               | 17       |
| L'Espace Conseil Mobilités (ECM) :                   |          |
| > ACCOMPAGNER LES MOBILITÉS ACTIVES ET DÉCARBONÉES : |          |
| Présentation et chiffres clés .....                  | 18 et 19 |
| Promotion et animation du dispositif .....           | 20       |
| Zoom sur les accompagnements de l'ECM .....          | 21       |
| La vie de l'association .....                        | 22       |
| Rapport financier 2025 .....                         | 23       |

# L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat – Nancy Grands Territoires

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat – Nancy Grands Territoires est une structure territoriale qui contribue à la lutte contre le dérèglement climatique en encourageant et en accompagnant localement la transition énergétique du territoire. Elle participe notamment à la promotion des économies d'énergie et au développement des énergies locales. Elle a été fondée en 2007 sous l'impulsion de la Métropole du Grand Nancy et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Nancy-Champenoux, en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe).

L'ALEC sensibilise, informe et accompagne les particuliers, collectivités, entreprises, professionnels du bâtiment et de la transaction immobilière de manière indépendante et objective. Ses actions couvrent les territoires de la Métropole du Grand Nancy (266 000 habitants) et des Communautés de Communes des Pays du Sel et du Vermois (28 000 habitants) et de Seille et Grand Couronné (18 300 habitants).

Les membres actifs sont répartis en 4 collèges :

- 1 **les collectivités territoriales** : la Métropole du Grand Nancy, la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné, les communes de Pulnoy, Heillecourt, Laneuveville-devant-Nancy, Seichamps, Houdemont, Villers-lès-Nancy, Malzéville, Maxéville, Fléville-devant-Nancy, Ludres, Vandœuvre-lès-Nancy, Nancy, Saulxures-lès-Nancy, Dommartemont et Art-sur-Meurthe.
- 2 **les administrations publiques et les représentants professionnels** : la FFB (Fédération Française du Bâtiment) de Meurthe-et-Moselle, l'OMh (Office Métropolitain de l'habitat) du Grand Nancy et Batigère Nord-Est.
- 3 **les énergéticiens** : Dalkia, EDF, Enedis et GRDF.
- 4 **les associations** : le CPIE de Nancy-Champenoux, Envirobat Grand Est, l'ONPA (Office Nancéen des Personnes Âgées), ATMO Grand Est, Réciprocité, Synergie-Habitat, les Shifters Nancy, Afolor, Qualibat et la CAPEB 54.

L'ALEC élabore également des projets avec l'aide de ses partenaires techniques, financiers et institutionnels que sont l'ADEME, l'Anah et la Région Grand Est.

## L'ALEC est membre du réseau FLAME



L'ALEC fait partie de la fédération FLAME (Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie et du Climat) qui représente officiellement le réseau français des agences de l'énergie, composé de 39 ALEC et plus de 730 collaborateurs, s'adressant à plus de 17 millions de Français (25 % de la population).

« Des organismes d'animation territoriale appelés *agences locales de l'énergie et du climat* peuvent être créés par les collectivités et leurs groupements.

Leur objet consiste à conduire en commun des activités d'intérêt général favorisant, au niveau local, la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre des objectifs définis au plan national.

Ces agences travaillent en complémentarité avec les autres organismes qui œuvrent pour la transition énergétique. »

**Code de l'énergie - Article L211-5-1 - Créé par la loi n°2015-992 du 17 août 2015 - art. 192**



## MEMBRES DU BUREAU (en date du 31/12/25)



**Présidente**  
Laurence WIESER  
(Métropole du Grand Nancy)



**1<sup>er</sup> Vice-président**  
Maurizio PETRONIO  
(Métropole du Grand Nancy)



**2<sup>ème</sup> Vice-président**  
Christopher VARIN  
(Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois)



**3<sup>ème</sup> Vice-présidente**  
Véronique SCHEFFLER  
(Communauté de Communes Seille & Grand Couronné)



**Trésorier**  
Jean-Baptiste ARNOULD  
(Enedis)



**Secrétaire**  
Roger PREVOST  
(CPIE Nancy Champenoux)

## L'ÉQUIPE

L'équipe de l'ALEC (en date du 02/03/26) se compose de 13 salariés répartis en 4 pôles :



### PÔLE PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS Espace Conseil France Rénov' :

Thibaud DIEHL  
Responsable du pôle

Bérenger BIRCKEL  
Conseiller / référent copropriétés

Guillaume THIRIET  
Conseiller / référent professionnels

Luka HOWLEY  
Conseiller

Fabien COLLET  
Conseiller

#### Fonds Air Bois :

Damien PELTIER  
Conseiller



### PÔLE MOBILITÉS

Nicolas PRIOU  
Conseiller en mobilités



### PÔLE COLLECTIVITÉS

Pierre ADAM  
Responsable du pôle

Cyril TISSERAND  
Conseiller Énergie  
(depuis le 02/03/26)

Gabin THIRION  
Alternant



### PÔLE DIRECTION ET COMMUNICATION

Guillaume LAVIER  
Directeur

Hélène LAMY  
Gestionnaire administrative et financière

Fanny RUHLMANN  
Chargée de communication



Grâce aux conseils prodigués par l'ALEC en 2025 :



**4 805 tonnes**

éq. CO<sub>2</sub> évitées dans l'atmosphère  
soit l'équivalent de 36,5 millions de km en voiture



**21,1 millions**

de kWh économisés  
soit la consommation d'énergie annuelle de 1205 foyers lorrains



**49,1 millions€**

d'investissements au niveau local

# ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS



**L'Espace Conseil France Rénov' : un accompagnement pour guider gratuitement les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique.**

L'Espace Conseil France Rénov' (ECFR) est le service public informant et accompagnant gratuitement les particuliers dans leur démarche de rénovation énergétique.

Les conseillers proposent des informations personnalisées, objectives, indépendantes et gratuites ainsi qu'un accompagnement technique global permettant au maître d'ouvrage de mener à bien son projet de rénovation énergétique. Ils clarifient le projet pour un passage à l'acte sécurisé.

## Informers les particuliers

Les informations délivrées par l'ECFR concernent l'ensemble des aspects de maîtrise de l'énergie dans l'habitat :

- la sobriété dans les usages énergétiques ;
- l'efficacité du bâtiment et des systèmes ;
- la production d'énergies renouvelables ;
- le suivi des consommations pour mesurer l'impact des actions mises en place.

Tout au long de leur projet, les particuliers peuvent contacter les conseillers gratuitement, autant de fois que nécessaire.

## Accompagner les particuliers

L'ECFR accompagne les particuliers dans :

- la définition et la clarification des solutions techniques ;
- l'orientation vers des professionnels labellisés RGE ;
- la relecture des devis ;
- la mobilisation des aides financières ;
- l'approche globale de la rénovation.

## Sensibiliser les particuliers

L'ECFR organise et participe à de nombreuses animations à destination du grand public.

Ces actions de terrain, qui peuvent prendre la forme d'ateliers thématiques, de balades thermographiques ou encore de stands d'information (cf. « les faits marquants » page 09), visent à faire connaître et promouvoir la rénovation.

## Les conseillers France Rénov'



**Thibaud Diehl**  
Responsable  
Espace Conseil  
France Rénov'



**Béranger Birckel**  
Conseiller / *Référent*  
*copropriétés*  
cf. p. 11



**Guillaume Thiriet**  
Conseiller / *Référent*  
*professionnels*  
cf. p. 12



**Luka Howley**  
Conseiller



**Fabien Collet**  
Conseiller

## Chiffres clés



**5 721**  
CONSEILS  
délivrés  
dont  
**3 754**  
CONSEILS  
approfondis



**93**  
VISITES-  
CONSEILS  
**241**  
EVALUATIONS  
ÉNERGÉTIQUES



**94**  
OUTILS DE  
MESURE  
empruntés par  
**72**  
personnes



**57**  
ANIMATIONS  
sensibilisant plus de  
**25 000**  
personnes

15 STANDS D'INFO

17 INTERVENTIONS  
MÉDIA

16 ATELIERS ET  
CONFÉRENCES

4 BALADES THERMO

5 QUIZ INTERACTIFS



## 4 lieux de permanences

Maison de l'Habitat et du Développement Durable  
Métropole du Grand Nancy

**métropole  
GrandNancy**

**467** RDV

Siège de la Communauté  
de Communes des Pays  
du Sel et du Vermois

**Sel  
& Vermois**

**44** RDV

Espaces France Services  
Communauté de Communes  
Seille et Grand Couronné

**SEILLE  
GRAND  
COURONNÉ**

**37** RDV  
Champenois

**France  
services**

**25** RDV  
Nomeny

## Le parcours de la rénovation



Concevoir et optimiser  
le projet

Démarrer et accompagner  
les travaux

Finir les travaux  
et suivre les résultats

### Quel est l'impact de notre service ?

1 particulier qui passe à l'acte grâce à  
l'ECFR économise en moyenne 5750 kWh,  
évite 1,3 T de gaz à effet de serre et génère  
19500€ de travaux sur le territoire.

### TOP 3 des conseils délivrés :

1. Aides financières
2. Isolation thermique
3. Chauffage / eau chaude

## Les travaux réalisés



**2 682** LOGEMENTS  
INDIVIDUELS

rénovés, en cours de rénovation  
ou en cours de réflexion/conception



**570**

projets de  
**RÉNOVATION  
GLOBALE**

+



**539**

projets avec un  
**BOUQUET DE  
2 OU 3 TRAVAUX**

+



**1 259**

projets en  
**MONO LOT  
DE TRAVAUX**

+



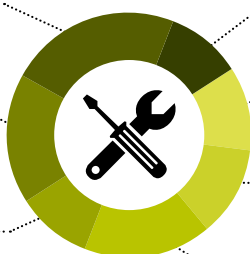
**134**

projets  
d'**ADAPTATION  
DU LOGEMENT**

**24 %**  
isolation des murs

**15 %**  
isolation du toit

**11 %**  
installation d'un  
poêle/insert



**10 %** VMC

**13 %** remplacement  
des fenêtres

**12 %**  
installation d'une PAC

**15 %** autres travaux :  
isolation des planchers,  
chaudières THPE, chauffe-  
eau solaire.

« Nos nombreux échanges, les réunions d'informations auxquelles j'ai assisté, le prêt de matériel pour effectuer les diagnostics m'ont permis de mener à bien le projet. [...] Ce n'est pas l'aspect financier qui a motivé notre démarche. Nous voulions contribuer à diminuer les GES de la planète. C'est un premier pas. Ce fut un plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec une personne qui n'avait rien à vendre. Un grand merci pour l'ensemble de votre excellente prestation de conseil. Merci l'ALEC. »

Francis H.

# ACCOMPAGNEMENT



## > L'ALEC, UN PASSAGE OBLIGÉ POUR LES AIDES LOCALES

L'Espace Conseil France Rénov' (ECFR) de l'ALEC constitue désormais un point de passage incontournable pour l'ensemble des dispositifs d'aides financières locales mises en place par les collectivités partenaires dans le cadre de leurs politiques d'amélioration de l'habitat et de massification de la rénovation énergétique. Ces collectivités s'appuient sur l'ECFR pour assurer le conseil ainsi que l'accompagnement technique et administratif nécessaires au montage des dossiers de demande d'aides financières.

Le premier contact, obligatoire, ouvre généralement la voie à un suivi plus complet : appui au montage du projet, constitution du dossier d'aides, accompagnement jusqu'à la fin des travaux et assistance à la demande de paiement. Ce parcours structuré, qui a entraîné une hausse de 25 % de l'activité de l'ECFR par rapport à 2024, permet aux collectivités de réduire les risques de fraude tout en offrant aux ménages un cadre rassurant, facilitant l'accès aux aides et sécurisant leur obtention.

En 2025, l'ECFR a ainsi accompagné :

- près de 250 ménages dans le cadre des dispositifs du Plan Climat de la Métropole du Grand Nancy ;
- plus de 500 ménages sur le dispositif métropolitain des Certificats d'Économie d'Énergie ;
- 13 ménages pour le dispositif d'aide à la rénovation globale de la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné ;
- 7 ménages pour le dispositif d'aide à la rénovation par geste de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois.



DOCUMENTATION ET CONSEILS TECHNIQUES LORS D'UN RENDEZ-VOUS



# SENSIBILISATION

## > LE CONSEIL À L'AUTO-RÉNOVATION

Depuis le mois de septembre 2025, les conseillers France Rénov' de l'ALEC proposent leur expertise à une nouvelle cible, celle des auto-rénovateurs (ménages qui réalisent leurs travaux par eux-mêmes). L'auto-rénovation est une pratique que les conseillers rencontrent de plus en plus dans le cadre de leur activité. En effet, elle consiste à réaliser le ou les « gestes en plus » de rénovation, en complémentarité de l'intervention d'entreprises. Inscrire ces travaux dans une démarche globale de qualité implique nécessairement une montée en compétences sur le plan technique et organisationnel. Pour ce faire, l'ALEC met à disposition son expertise, ses ressources et son expérience afin d'aider les habitants à gagner en compétences, éviter les pièges courants de l'auto-rénovation et qualifier leurs travaux pour une rénovation durable et performante.

En 2025, l'ALEC a accompagné une dizaine de ménages souhaitant se lancer dans l'auto-rénovation. Elle a ainsi délivré une trentaine de conseils techniques sur le choix des matériaux, les solutions techniques possibles et les règles de l'art. La rédaction de guides pratiques pour faciliter la mise en œuvre des travaux les plus souvent réalisés est en cours (isolation des combles, des murs par l'intérieur et des planchers bas, pose d'une VMC).



POSE DU PARE-VAPEUR PAR UN PARTICULIER HABITANT À NANCY

# Les faits marquants en 2025

## Un territoire d'action qui s'étend



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, dans le cadre du nouveau PACTE Territorial signé avec la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné, les services de l'Espace Conseil France Renov' porté par l'ALEC s'adressent à l'ensemble des habitants des 42 communes de la collectivité. C'est pourquoi, en plus des permanences historiques proposées à France Services de Champenoux, de nouvelles permanences ont été proposées aux habitants à l'Espace France Services de Nomeny. Ces nouvelles permanences ont rencontré un grand intérêt car les conseillers sont venus à 11 reprises dans les locaux de France Services à Nomeny pour rencontrer 25 ménages.



## Des nouveaux outils de sensibilisation

Dans un objectif constant d'information, les conseillers élaborent chaque année en lien avec la chargée de communication des outils permettant d'alimenter les réflexions et qualifier les projets de rénovation.

En 2025, nous pouvons noter deux nouveautés répondant complémentaires à cet objectif :

- une fiche thématique sur les matériaux biosourcés de plus en plus recommandés dans les rénovations et dans les réglementations.



- une nouvelle page sur le site internet concernant les idées reçues, qui sont omniprésentes dans la rénovation énergétique et plus globalement dans le domaine des économies d'énergie. La page compile

les idées reçues les plus répandues et propose des réponses argumentées permettant d'appliquer les bons gestes, de choisir les bonnes solutions techniques ou encore d'éviter les arnaques.

## Stand d'info à Dombasl'Vert



Pour la première fois depuis le lancement de cette manifestation grand public à Dombasle-sur-Meurthe, l'ECFR de l'ALEC était présent durant un week-end pour tenir un stand d'information et de sensibilisation sur la rénovation énergétique, les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. Ce fut l'occasion pour l'espace Conseil de mettre en avant le Service Public de la Rénovation de l'Habitat piloté par la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois et de présenter les aides financières mises en place sur la rénovation énergétique ou dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain.



## Participation aux portes ouvertes de la maison France Services sur la thématique de l'Adaptation des logements



L'ECFR de l'ALEC a participé aux journées portes ouvertes de France Services organisées en octobre sur le territoire de la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné. À cette occasion, le fil rouge retenu était l'adaptation du logement pour le maintien à domicile. Lors d'un marché sur la commune d'Eulmont, un conseiller

France Renov' a tenu un stand pour informer les ménages des dispositifs nationaux, MaPrimeAdapt' de l'ANAH, mais également locaux, car la collectivité a mis en place en 2025 une aide financière complémentaire pour ce type de travaux de rénovation. Le bus de l'autonomie du Conseil Départemental était également présent pour montrer concrètement les aménagements possibles pour le maintien à domicile.



## Rénovation énergétique d'une maison de caractère

L'ECFR a accompagné le propriétaire d'une maison de caractère à Nancy pour que son projet de rénovation énergétique associe performance et respect du patrimoine architectural.

Suite à un premier contact avec un conseiller France Renov', le particulier a été orienté vers le CAUE de Meurthe-et-Moselle afin de bénéficier d'un accompagnement technique et administratif sur un projet d'isolation extérieure. Grâce à cet accompagnement, le propriétaire a intégré des solutions techniques pour reproduire les éléments remarquables de sa façade. Il a ainsi pu obtenir son autorisation de travaux.

Afin de qualifier ce projet, l'ECFR a de nouveau été mobilisé pour réaliser une évaluation énergétique permettant d'embarquer d'autres travaux d'isolation et de ventilation. Le simple projet de ravalement de façade avec réparation des fissures est alors devenu un vrai projet de rénovation énergétique globale, lançant par la même occasion une expérimentation visant à prouver qu'ITE et préservation du patrimoine peuvent parfois être conciliés.



# Prime Air Bois



Dans le cadre du Plan d'Action pour la Qualité de l'Air (PAQA) de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la Métropole du Grand Nancy a mis en place un Fonds Air Bois sur son territoire, pour une durée de 3 ans. Le Fonds Air Bois est un dispositif créé et subventionné par l'ADEME, qui vise à réduire les émissions de polluants atmosphériques dues au chauffage au bois et au brûlage à l'air libre des déchets verts, à travers :

- le remplacement annuel de près de 230 appareils individuels de chauffage au bois peu performants, grâce à une aide financière pour les particuliers, la « Prime Air Bois », mise en place en janvier 2024,
- un programme d'animation pour toucher et accompagner les potentiels bénéficiaires de la Prime Air Bois et travailler avec les professionnels de la filière,

- un plan de communication pour faire connaître la Prime Air Bois et sensibiliser aux bonnes pratiques de chauffage.

La Métropole du Grand Nancy a confié l'animation du Fonds Air Bois à l'ALEC. L'animateur met en place des actions de communication et d'animations de ce dispositif et assure les missions de conseils aux ménages et aux professionnels.

## Le conseiller



**Damien Peltier**  
Conseiller  
Fonds Air Bois



**166** PARTICULIERS  
conseillés et  
accompagnés par l'ALEC



**195** DOSSIERS  
déposés (dont 177  
finalisés)



**50** CONSEILS  
personnalisés aux  
professionnels  
du territoire



**300 500 €**  
D'AIDES FINANCIÈRES  
versées



**5 TONNES**  
de particules fines  
évitée annuellement

## Les actions réalisées par l'ALEC à destination des particuliers et des professionnels



**CRÉATION DE 5 PAGES DÉDIÉES**  
au chauffage au bois sur le  
site internet de l'ALEC



**4 STANDS D'INFORMATION ET  
D'ANIMATION** lors des événements  
grand public et commerciaux



**93 COURRIERS PERSONNALISÉS** avec  
cadeau et livret « bonnes pratiques »  
envoyés aux bénéficiaires de la Prime

**7 LETTRES D'INFORMATION** envoyées  
dont 4 aux **ENTREPRISES** certifiées  
du bassin nancéen et 3 aux  
20 **COMMUNES** de la Métropole

**PRÈS DE 80 % DES COMMUNES**  
ont assuré la transmission de  
l'information aux ménages suite à la  
lettre d'information territorialisée

**1 CAMPAGNE DE MESURE** de qualité d'air  
intérieur chez les ménages disposant de  
chauffage au bois

**6 ARTICLES** dans la presse locale  
papier ou numérique avec relai  
sur les réseaux sociaux

**10 SEMAINES D'AFFICHAGE** public au sein  
de la Métropole (bus, panneau MUPI, totem  
d'affichage numérique...)

**474 CONSEILS ET INFORMATIONS**  
sur le dispositif donnés auprès des  
particuliers et professionnels

# ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS

50 000, c'est le nombre de logements en copropriété présents sur le territoire de l'ALEC. Pour cette raison, l'ALEC propose depuis 2012 un service d'accompagnement spécifique aux copropriétaires.

Dizaines voire centaines de décisionnaires, prise de décisions en Assemblée Générale, intérêts divergents entre propriétaires, réglementation spécifique, contraintes techniques particulières... Telles sont les différences majeures entre l'accompagnement d'un logement individuel et d'une copropriété. Pourtant, le parc de logements collectifs est vieillissant (près des 2/3 des immeubles construits avant la première réglementation thermique de 1974) et souvent peu rénové d'un point de vue énergétique. Il représente donc un véritable gisement d'économies d'énergie potentiel et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## Informier et outiller les acteurs de la copropriété

Forte de 16 ans d'expérience, l'expertise de l'ALEC en matière de conseil aux copropriétés nous permet ainsi de renseigner et d'ac-

compagner les copropriétés grâce à :

- des conseils sur la maîtrise de l'énergie et sur les énergies renouvelables : bonnes pratiques d'éco-consommation, travaux d'isolation, de chauffage et de rénovation globale ;
- des conseils sur les obligations réglementaires relatives à l'énergie ;
- un accompagnement pour la réalisation d'un audit énergétique et le vote en Assemblée Générale d'un Plan Pluriannuel d'Investissements ;
- un accompagnement pour l'analyse et l'optimisation des contrats d'énergie de la copropriété (approvisionnement, exploitation...) ;
- des informations sur les équipements et matériaux accessibles sur le marché ;
- des informations sur les aides financières existantes : MaPrimeRénov', Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), Climaxion, éco prêts à taux zéro, aides financières des collectivités... ;
- un relais, si nécessaire, vers l'ensemble des organismes, bureaux d'études ou entreprises susceptibles d'intervenir dans le domaine technique concerné par la demande.



## Type de projets et de conseils délivrés

| PROJETS :            | COPROPRIÉTÉS | IMMEUBLES COLLECTIFS<br>(SCI ou monopropriété) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------------------------------------|
|                                                                                                         | 59           | 49                                             |
| Rénovation globale                                                                                      | 13           | 10                                             |
| Bouquet de 3 travaux                                                                                    | 5            | 8                                              |
| Bouquet de 2 travaux                                                                                    | 2            | 10                                             |
| Mono lot de travaux                                                                                     | 21           | 12                                             |
| En cours de réflexion                                                                                   | 18           | 9                                              |
| CONSEILS DÉLIVRÉS :  | 95           | 85                                             |
| Informations                                                                                            | 17           | 11                                             |
| Conseils approfondis                                                                                    | 76           | 70                                             |
| Appuis / accompagnement                                                                                 | 2            | 4                                              |

## LES VISITES-CONSEILS

L'ALEC propose des visites-conseils sur place pour orienter sur les travaux nécessaires, les gains énergétiques attendus, l'estimation des coûts de travaux et les aides financières possibles en fonction de différents scénarios.

En copropriété, la visite-conseil est particulièrement appréciée car elle permet de vérifier que le programme de travaux est éligible à l'aide MaPrimeRénov' Copropriété, celle-ci étant conditionnée à un gain énergétique minimum.



« Encore merci pour les documents transmis, la clarté et la richesse des indications précédemment communiquées. Les conseils avisés et surtout désintéressés communiqués lors de notre échange téléphonique en ont fait une parenthèse à part, vraiment appréciable ! »

W. Sermanson

# ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

L'Espace Conseil France Rénov' s'investit activement pour mobiliser les professionnels autour des enjeux de la rénovation énergétique.

Les professionnels du bâtiment et de l'immobilier sont de plus en plus sollicités pour répondre aux demandes des particuliers souhaitant réaliser des travaux et mobiliser les dispositifs d'aides financières en vigueur.

À travers son expertise, l'ALEC travaille en interaction avec les professionnels locaux pour favoriser leur montée en compétence et ainsi mieux conseiller leurs clients.

## Informier, outiller et accompagner les professionnels du bâtiment

Les conseillers France Rénov' proposent aux entreprises :

- des conseils approfondis sur l'application des taux de TVA applicables sur les travaux ;

- des informations sur les subventions et aides financières mobilisables pour leurs clients ;
- des conseils et outils pour rédiger des devis conformes pour mobiliser les aides ;
- de l'information dans le cadre d'événements thématiques ou de matinales d'informations ;
- des conseils personnalisés pour obtenir des certifications et se former à la rénovation performante.

## Mobiliser et sensibiliser les acteurs de l'immobilier

L'ALEC a développé une méthodologie pour mobiliser et former les professionnels de la transaction immobilière (agents immobiliers, conseillers bancaires et notaires) afin de mieux prendre en compte la rénovation énergétique à l'occasion des transactions immobilières.

Ces actions s'adressent également aux agences immobilières et/ou syndicats en charge de la gestion immobilière d'immeubles ou de logements d'habitation.



### Conseils délivrés



**449** CONSEILS =

**72 %**

+

**2 %**

+

**26 %**

Professionnels  
du bâtiment  
(RGE, architectes,  
bureaux d'études)

Professionnels  
de l'immobilier

Autres

### Sujets

**80 %** **Les aides financières**



**20 %**

**La réglementation**

### Formation des professionnels



**33** ANIMATIONS  
organisées



**500** PROFESSIONNELS  
sensibilisés

**50 %**

Professionnels  
du bâtiment

+

**6 %**

Professionnels  
de l'immobilier

+

**44 %**

Autres  
(institutionnels /  
travailleurs sociaux...)



**30**

### ACCOMPAGNEMENTS

techniques et conseils délivrés auprès  
des entreprises ou associations telles  
que : agence d'assurance, cabinet d'avocat,  
maison médicale, commerce, etc.

# Les faits marquants en 2025



## L'animation du réseau des accompagnateurs rénov'



Agrément officiel délivré par l'État  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'ALEC participe à l'animation du réseau des MAR (Mon Accompagnateur Rénov') aux côtés de la Métropole du Grand Nancy.

Deux matinées des MAR se sont tenues dans les locaux de la Métropole du

Grand Nancy afin de construire les liens avec ces nouveaux acteurs de la rénovation énergétique.

Ces événements ont été l'occasion :

- d'informer et d'échanger sur les actualités locales et nationales,
- de partager et convenir des bonnes pratiques à mener dans nos activités communes,
- mais surtout de formaliser un réseau d'acteurs locaux.

Hormis ces réunions, les conseillers de l'ALEC sont au quotidien en relation avec les MAR pour des questions techniques sur les aides et le montage des dossiers liés aux dispositifs complémentaires d'aides locales.

**métropole  
GrandNancy**

## 1<sup>er</sup> petit déj' des pros chez un fournisseur de matériaux



En partenariat avec la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné et le magasin Matériaux Naturels De Lorraine, l'ALEC a invité les entreprises RGE du territoire à venir s'informer sur les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique.

Les professionnels présents ont pu échanger de manière conviviale avec le conseiller France Rénov' du contexte national instable en 2025, mais également découvrir les dispositifs d'aides locales et aussi les offres de services que propose le magasin qui accueillait.



## Communication auprès des entreprises RGE

En 2025 les conseillers de l'ALEC ont accompagné près de 1000 ménages dans leur dossier de demande d'aides financières à la rénovation énergétique et notamment sur le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).



Les exigences administratives et techniques des pièces demandées dans les dossiers évoluant régulièrement et étant de plus en plus exigeantes, il est indispensable de tenir informés les professionnels RGE.

Plusieurs courriels ont donc été envoyés à plus de 200 entreprises RGE du territoire, pour les informer des évolutions des exigences afin qu'elles rédigent des devis et factures conformes et ainsi facilitent le dépôt et l'acceptation du dossier de leur client.



## Les rendez-vous de l'immo

Sur demande des acteurs de la transaction immobilière représentés par les banques, les agences immobilières et les notaires, quatre ateliers d'information ont été délivrés dans différents établissements. Ces RDV personnalisés ont sensibilisé une vingtaine de professionnels du secteur de la rénovation de l'habitat aux différentes obligations et réglementations en vigueur et aux dispositifs d'incitations financières.

Ces temps privilégiés sont toujours l'occasion de faire connaître l'expertise de l'Espace Conseil France Rénov' et de l'inscrire dans le paysage des acteurs incontournables en terme de rénovation de l'habitat.

PLACEPRIVEE

CENTURY 21

# ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

L'ALEC porte deux dispositifs de mutualisation de compétences d'un « conseiller énergie collectivités » à destination des communes, notamment les plus petites communes, afin de les accompagner dans la définition de leur politique énergétique et la mise en œuvre concrète d'actions.

Ces dispositifs sont le « Conseil en Énergie Partagé » (CEP) développé par l'ADEME et « L'Économe de Flux » développé par la FNCCR dans le cadre du programme ACTEE.



## Qu'est-ce que le Conseil en Énergie Collectivités ?

### 1. Un accompagnement préalable à la mise en place d'actions de maîtrise de l'énergie efficace :

- mise en place du « suivi fluide » (énergie et eau) afin de visualiser l'évolution des consommations ;

- réalisation d'un bilan énergétique annuel (synthèse du suivi fluide, mise en place d'indicateurs...) présenté au Conseil Municipal et aux services techniques ;
- mise en place d'une culture « énergie » commune (information, veille, réglementation...).

### 2. Une expertise personnalisée, neutre et objective utile à la commune pour faire un choix éclairé :

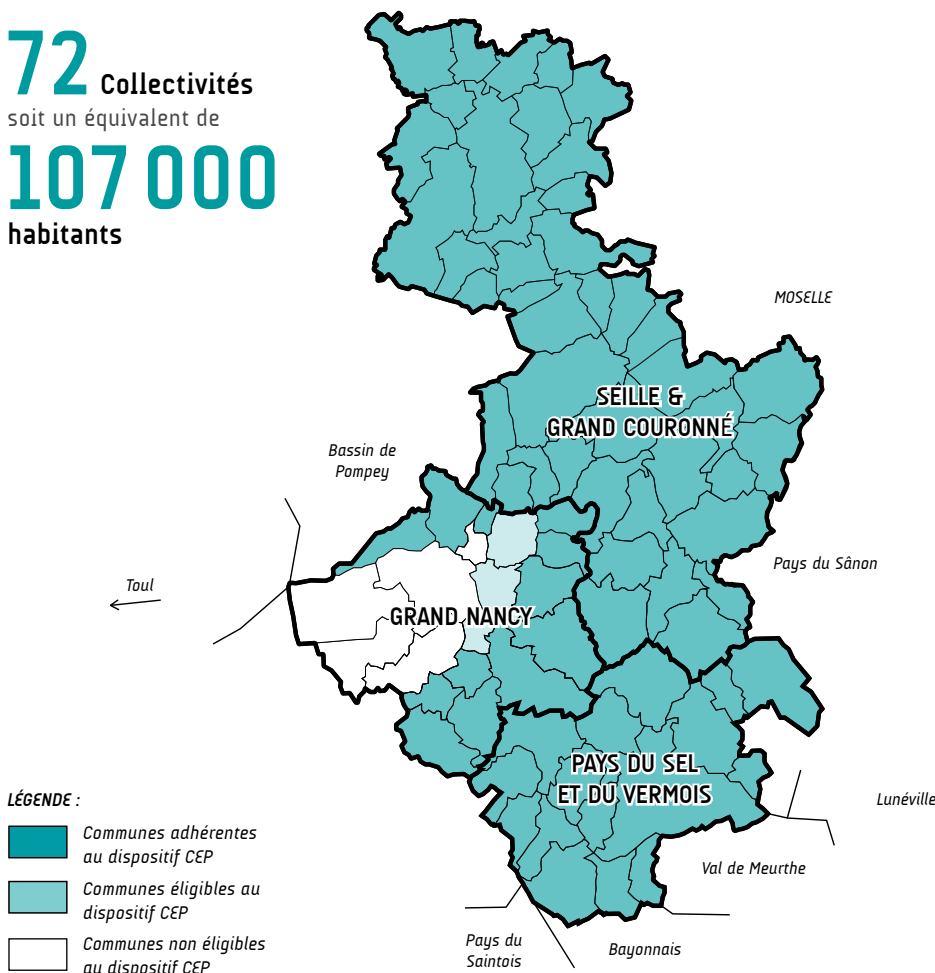
- pré-diagnostic des bâtiments : état des caractéristiques thermiques, hiérarchisation des actions de maîtrise de l'énergie ;
- recherche des faiblesses thermiques d'un bâtiment à l'aide d'une caméra thermique ;
- réalisation d'études d'opportunités : évaluations techniques, économiques et environnementales. Elles permettent d'appuyer les initiatives des maîtres d'ouvrages publics et de leur procurer les éléments indispensables à leur choix ;

### 3. Un facilitateur des démarches d'économie d'énergie

- sensibilisation et formation des usagers des bâtiments ;
- communication autour des réalisations exemplaires.

## Collectivités adhérentes au CEP

**72** Collectivités  
soit un équivalent de  
**107 000**  
habitants



## L'équipe



**Pierre Adam**  
Responsable  
Pôle Collectivités

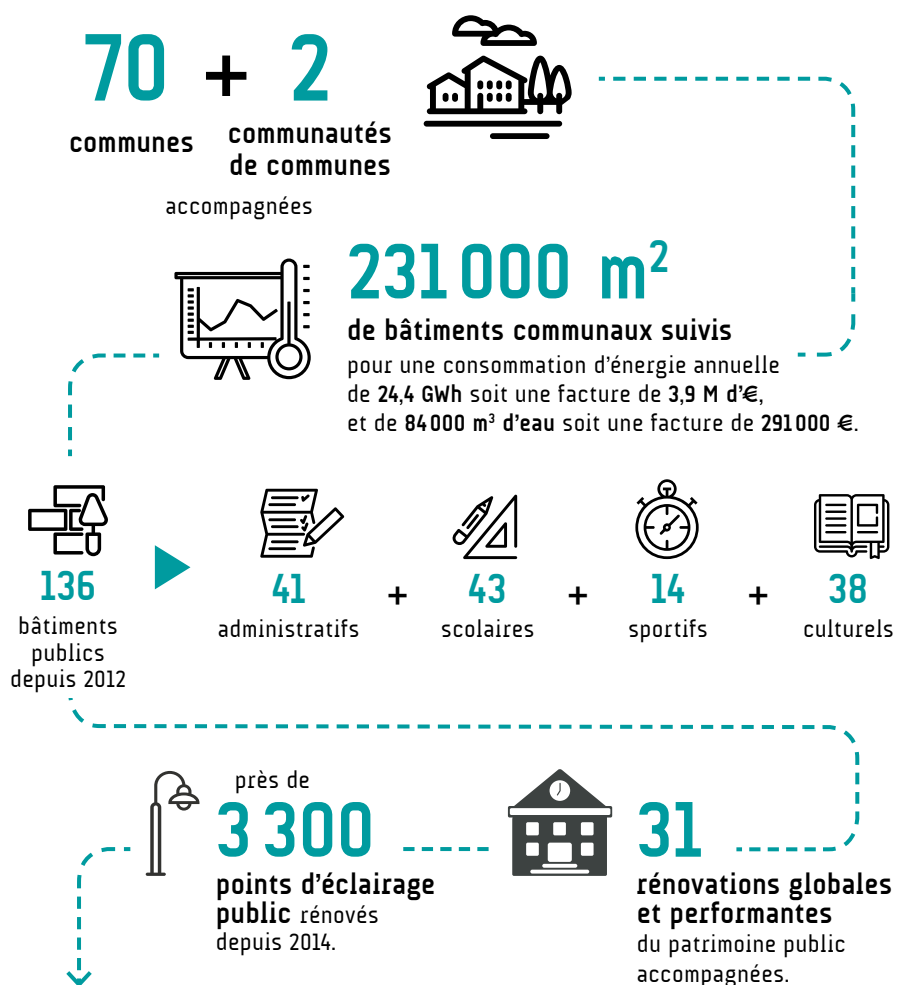


**Cyril Tisserand**  
Conseiller énergie  
depuis le 02/03/26



**Gabin Thirion**  
Alternant

## Chiffres clés 2024



Économie annuelle

=



7,7 GWh

soit

1,2 M €

4,3 M €  
d'investissement700 K€  
d'aides et de subventions  
aux travaux d'économie  
d'énergie.

## Top 5 des actions mises en œuvre

Optimisation  
des périodes  
de réduit de  
chauffageRénovation  
globale  
(thermique +  
chauffage)Installation  
de panneaux  
photovoltaïquesInstallation  
de chaudières  
performantesQualité de l'air  
intérieur  
(QAI)

# Une nouvelle rénovation exemplaire

## LE GYMNASÉ MARIE MARVINGT DE LUDRES EFFECTUE UN SAUT DE 5 CLASSES ÉNERGÉTIQUES

En passant de E à A, le gymnase Marie Marvingt de Ludres effectue un saut de 5 classes énergétiques et obtient le label Bâtiment Basse Consommation Effinergie Rénovation Tertiaire !

Cette rénovation énergétique performante s'inscrit dans le plan pluriannuel d'investissement mis en place par la commune depuis plusieurs années sur son patrimoine afin d'en réduire la consomma-

tion et les factures énergétiques et d'en améliorer le confort d'été comme d'hiver.

Cette rénovation est un exemple supplémentaire montrant la faisabilité d'atteindre les meilleurs standards énergétiques actuels pour un bâtiment construit en 1982.



**Isolation performante de la toiture**  
 $R = 8 \text{ m}^2\cdot\text{K}/\text{W}$   
 + renforcement structurel de la charpente



**Isolation performante des murs**  
 $R = 5 \text{ m}^2\cdot\text{K}/\text{W}$   
 + amélioration de l'étanchéité à l'air de l'enveloppe



**Remplacement du système de chauffage vieillissant par des pompes à chaleur**



**Installation d'une centrale photovoltaïque de 120 kWc (276 panneaux solaires)**



**Installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie d'une capacité de 125 m³ raccordée aux sanitaires**

Grâce aux travaux réalisés, ce bâtiment sportif est désormais quasiment autonome sur le plan énergétique. La performance énergétique du bâtiment a été considérablement améliorée afin de réduire au maximum la consommation d'énergie et des panneaux photovoltaïques ont été installés en toiture pour produire l'électricité nécessaire au fonctionnement du bâtiment. L'étiquette énergie du bâtiment est ainsi passée d'une étiquette E à A, soit la meilleure

note possible et les émissions de gaz à effet de serre ont été divisées par six !

À noter également, l'installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie d'une capacité de 125 m³ pour alimenter les sanitaires, réduisant ainsi la consommation d'eau potable.

**Ludres**  
 dynamique et responsable

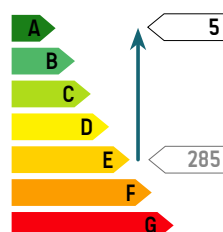
**BBC effinergie rénovation**  
 Basse consommation à bas carbone



**4 000 000 €**  
 d'investissements

### Résultats

En kWh/m².an,  
 sur les consommations totales réelles\*



**-98%**

\* corrigées du climat = 2 hivers identiques

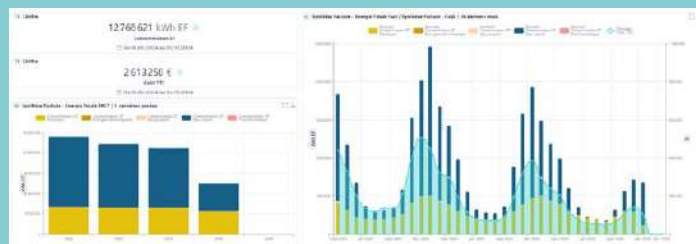
# Un nouvel outil de suivi

## L'ALEC SE DOTE D'UN NOUVEL OUTIL DE SUIVI DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DU PATRIMOINE COMMUNAL

Au cours de l'année 2025, l'ALEC s'est dotée d'une solution logicielle web dédiée à la gestion énergétique du patrimoine des communes adhérentes poursuivant un objectif triple :

- 1 optimiser le temps des services communaux et des conseillers énergie collectivités de l'ALEC utilisé à la récupération des données pour le consacrer au traitement de ces données et ainsi gagner en efficacité ;
- 2 faciliter l'accès aux élus et équipes techniques des communes adhérentes à leurs consommations énergétiques et aux factures associées via la création de comptes spécifiques ;

- 3 évoluer vers un outil informatique adapté à la gestion d'un important volume de données et améliorer la sécurisation de la base de données.



Cet investissement a été possible grâce aux financements apportés par le programme ACTEE porté par la FNCCR, dont l'ALEC est lauréate aux côtés de la Métropole du Grand Nancy et de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois.

La migration des données vers le nouvel outil a été opérée durant l'été et la seconde partie de l'année 2025 et l'outil devrait être pleinement opérationnel en 2026.

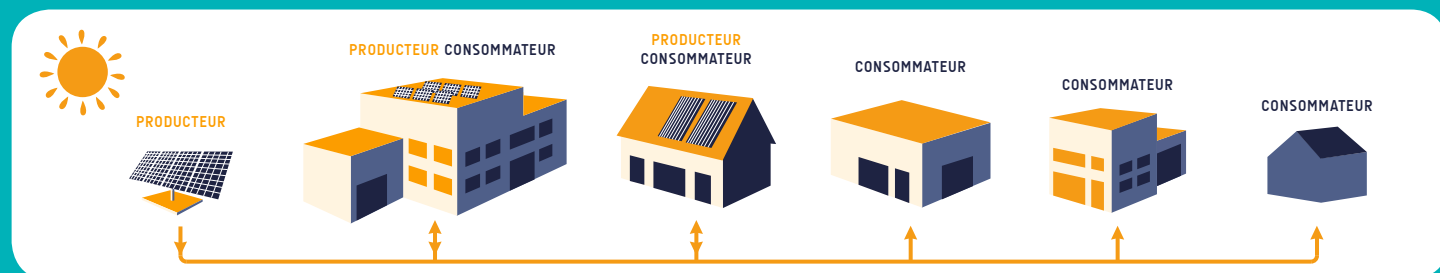
DELTA CONSO  
EXPERT

ACTEE  
Financer et accompagner la  
transition énergétique des  
bâtiments publics

Sel  
& Vermois

métropole  
Grand Nancy

## L'autoconsommation photovoltaïque



L'autoconsommation collective (ACC) consiste à produire de l'électricité solaire sur un bâtiment ou un site, puis à la **partager entre plusieurs consommateurs** situés à proximité (même immeuble, même quartier, même commune selon les cas). C'est un circuit court d'électricité renouvelable entre producteur(s) et consommateur(s).

Pour les collectivités, recourir à l'ACC peut être une opportunité de **réduire leurs factures énergétiques** et de **renforcer la résilience locale** face aux fluctuations du marché.

La gestion des flux d'électricité est encadrée par une **Personne Morale Organisatrice (PMO)** qui gère leur répartition entre les participants producteurs et consommateurs.

L'ALEC accompagne ses communes adhérentes à travers des pré-études d'opportunité puis à choisir le montage adapté à la volonté des élus et au contexte du projet : autoconsommation patrimoniale ou ouverte.

### ACC PATRIMONIALE

Dans une **ACC patrimoniale**, producteurs et consommateurs sont la même entité juridique : la collectivité. L'électricité produite est partagée uniquement entre les bâtiments publics (école, mairie, gymnase, éclairage public...).

### ACC OUVERTE

L'ACC ouverte présente la possibilité de rassembler plus largement autour d'un même projet (habitants, entreprises, association et autres acteurs locaux) et la commune peut alors faire le choix d'être productrice, consommatrice, simple facilitatrice ou co-investisseuse.

En 2025, l'ALEC a accompagné l'émergence de **6 communes** désireuses de développer un projet d'autoconsommation collective impliquant **35 bâtiments**.

# ACCOMPAGNER LES MOBILITÉS ACTIVES ET DÉCARBONÉES

La création d'un Espace Conseil Mobilité (ECM) sur la Métropole du Grand Nancy répond directement aux évolutions majeures engagées vers des mobilités plus actives et décarbonées : accompagner les changements de comportements, faciliter les changements de mode de transport, rendre l'offre de mobilité plus lisible.

Les mobilités sont à un moment charnière sur la Métropole du Grand Nancy, à la croisée des enjeux air-énergie-climat et de

l'évolution des usages en cours. La Métropole a fixé à travers ses documents cadres (P2M, PCAET, ZFE...) sa stratégie à l'horizon 2035 et plusieurs projets structurants sont en cours de réalisation : Trolleybus 100 % électrique pour la Ligne 1, doublement du kilométrage d'aménagements cyclables séparatifs, acquisition d'une flotte de 1000 vélos à assistance électrique en location à un tarif attractif, déploiement de 133 nouvelles bornes de recharge électrique d'ici fin 2026. Ils visent à offrir à la population métropolitaine et frontalière des solutions qualitatives de mobilité, multiples et complémentaires, adaptées à tous.



## La Mobilité en chiffres



Le trafic routier représente

**80 %**

du NO<sub>2</sub> (Dioxyde d'azote) et

**25 %**

particules fines du territoire



Les niveaux restent supérieurs aux recommandations OMS malgré le respect des seuils réglementaires.



**50 %**

des déplacements sont actuellement effectués en véhicules particuliers



dont la moitié fait moins de

**3 km**



3 km, c'est =

**35'**



**15'**



L'enjeu identifié est d'encourager et d'accompagner le report modal massif des véhicules thermiques vers des mobilités actives, décarbonées et les transports en commun, en proposant un service complet d'information, conseil et accompagnement aux changements de mobilité.

L'ALEC propose donc de renforcer l'offre de service existante d'accompagnement au changement des usages de son territoire et l'enrichir avec la création d'un Espace Conseil Mobilités.

Le conseiller fournit des informations claires, neutres et gratuites. Il réalise aussi un diagnostic pour proposer des solutions de déplacement alternatives à la voiture.

**Informers les particuliers, les professionnels et les entreprises :**

- sur les services de mobilités présents dans la métropole : location

de vélos, transports en commun, autopartage... ;

- sur les aides financières mobilisables.

### Accompagner

- dans les changements de pratiques ;
- sur les questions techniques (Quel(le) vélo/voiture choisir ? Comment installer une borne ?) ;
- la réalisation des Plans de Mobilité Employeur.

### Sensibiliser

L'ECM participe à de nombreuses animations à destination du grand public. Stands d'informations, animations thématiques ou encore conférences qui visent à promouvoir les alternatives à la voiture individuelle thermique.

## L'activité 2025 de l'Espace Conseil Mobilités

## Le conseiller



115

prises de  
contact

=

111

ménages

+

4

professionnels

Nicolas Priou  
depuis le 01/06/25

## Profils des ménages conseillés

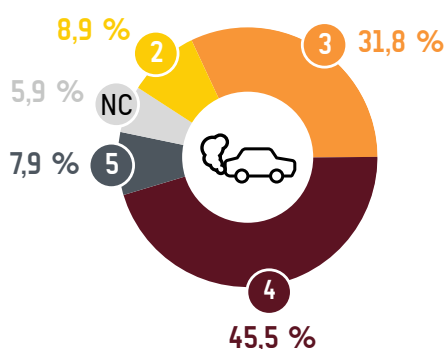
## Territoire concerné

Europe  
(BE / AL / ES)  
1 %  
France  
1 %  
Meurthe-  
et-Moselle  
1 %

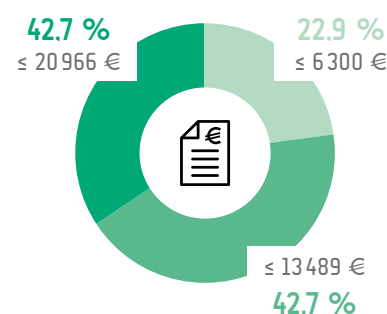
Métropole du  
Grand Nancy

97 %

## Vignette Crit'Air du véhicule



## Revenu fiscal de référence par part



## Top 5 des questions les plus posées



Des aides financières sont-elles disponibles pour acheter un vélo/véhicule électrique ?

Comment choisir un vélo adapté à mes besoins ?



Comment choisir mon véhicule électrique ?



Ai-je le droit de circuler dans la ZFE avec mon véhicule ?



Quelles sont les démarches pour installer une borne de recharge pour mon véhicule électrique ?



## Une offre d'accompagnement sur mesure aux habitants

Le guichet d'information sur les mobilités actives et décarbonées propose une offre d'accompagnement graduée, pensée pour répondre aux besoins des habitants, du simple renseignement à un suivi personnalisé, quel que soit le niveau d'avancement dans le projet de mobilité.



## Information générale

Un premier échange court pour obtenir des réponses rapides sur les solutions de mobilité existantes, promouvoir les offres locales, les aides financières disponibles ou les démarches à entreprendre.

Durée : environ  
15 minutesTéléphone /  
mail

## Conseil technique personnalisé

Un entretien approfondi permettant d'analyser une situation, de comparer des solutions de mobilités et d'explorer les options adaptées et de bénéficier de recommandations ciblées.

Durée : environ  
1 heureRendez-vous  
physique

## Rendez-vous personnalisé

Un accompagnement sur mesure pour construire un parcours de mobilité complet : aide à la décision, préparation des démarches, mise en relation avec des partenaires et suivi individualisé.

Durée : jusqu'à  
4 heuresRendez-vous  
physique

# Promotion du dispositif

## > CRÉATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION



Création de 7 pages sur le site internet et d'articles d'actualité



Flyer à destination des particuliers



Flyer à destination des usagers de la Maison du Vélo



Article : Est Républicain le 24/09/25

# Animation du dispositif

## > TENUE DE STANDS D'INFORMATION



19/10/25 - NANCY : RENCONTRE DE 75 PERSONNES & MOBILISATION DE PARTENAIRES (MAISON DU VÉLO ET CITIZ)



20/11/25 : ANIMATION MOBILITÉ ÉLECTRIQUE À DESTINATION DE SALARIÉS

## > RENCONTRES DE 12 ACTEURS DES MOBILITÉS DU TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE

| Vélo | Écosystème voiture | Transports en commun | Plan de mobilités |
|------|--------------------|----------------------|-------------------|
|      |                    |                      |                   |

# Ils nous ont contactés



**Situation :** Monsieur P. change d'emploi et doit acquérir un véhicule personnel pour effectuer des trajets domicile travail inter-départementaux qui nécessitent une **autonomie maximale de près de 220 km**. Sensible aux enjeux environnementaux, il souhaite s'orienter vers un véhicule électrique mais manque de connaissances pour faire un choix répondant à ces critères.

## Accompagnement réalisé par l'Espace Conseil Mobilités :

- Analyse des **besoins réels d'autonomie** et des usages quotidiens.
- Identification des **critères techniques prioritaires** (capacité de la batterie, puissance de charge, efficacité, fiabilité).
- Information sur les **modèles produits en France et/ou en Europe**.
- Extension du conseil aux **solutions de recharge adaptées** (au domicile, au travail, en itinérance, infrastructures publiques).

Choix de véhicule électrique



**Situation :** Madame A. souhaite acheter un **vélo cargo « à 1 € »** via un site internet et a déjà créé un compte. Par prudence, elle sollicite l'Espace Conseil Mobilités avant de finaliser l'achat. L'analyse révèle qu'il s'agit d'une arnaque (usurpation de logos, fausses aides, site frauduleux).

## Accompagnement réalisé par l'Espace Conseil Mobilités :

- Vérification de la **fiabilité du site** et identification des signaux d'alerte.
- Sensibilisation aux **pratiques frauduleuses** liées aux aides à la mobilité.
- Information sur les **aides réellement existantes** et les démarches officielles.
- Conseil technique sur le type de **vélo cargo adapté** à ses usages.

Prévention des fraudes / sécurisation des achats



**Situation :** Monsieur G. possède une place dans un parking privé disposant de 50 emplacements. Lui et ses copropriétaires s'interrogent sur l'opportunité d'installer des bornes de recharges électriques pour l'intégralité du parking.

## Accompagnement réalisé par l'Espace Conseil Mobilité :

- Analyse du besoin (solutions de recharge ou borne de recharge adaptées).
- Orientation vers les interlocuteurs techniques compétents pour évaluer la faisabilité technique du projet, notamment Enedis et l'étude technique approfondie (puissance disponible, infrastructure collective...).
- Présentation des **aides financières mobilisables**.

Borne de recharge sur parking



## Mobilité durable : une équipe 100 % mobilité durable !

L'ALEC franchit une étape exemplaire en matière de mobilité durable : l'intégralité des salariés utilise le vélo ou les transports en commun pour se rendre quotidiennement au travail..., 2 salariés combinant même l'usage du vélo suite à un trajet en train. Ce choix reflète la culture de l'Agence alliant la parole aux actes et illustre l'engagement concret de l'équipe en faveur de la transition écologique. Au-delà de la réduction significative de notre empreinte carbone, la pratique majoritaire du vélo favorise la santé et le bien-être de l'équipe !



# LA VIE DE L'ASSOCIATION

## Responsabilité sociale de l'Agence

### > Les salariés de l'ALEC :



Une moyenne d'âge de **37** ans

Une ancienneté moyenne de **7** ans et demi  
et **1** stagiaire accueillie au sein de l'équipe

### > Insertion sociale :

L'ALEC accueille du personnel en insertion sociale et professionnelle via l'**association Ecoval** pour l'entretien de ses locaux.

## Impact environnemental

### Notre engagement pour réduire notre impact environnemental, c'est :

- Un contrat d'**électricité 100 % renouvelable**.
- La papeterie et les produits d'entretien sont **exclusivement écologiques** et l'épicerie est directement achetée auprès de commerces locaux.
- **150 kg** de déchets organiques **valorisés par an**, collectés et déposés dans le composteur partagé de la MJC Bazin.

### > Mobilité active et électrique :

Le **Forfait Mobilité Durable (FMD)** indemnise les trajets domicile travail : **9185 km** ont été parcourus en vélo en 2025 par 12 des 13 salariés.

Les déplacements professionnels sont principalement réalisés à vélo ou avec les vélo et véhicule électriques de l'ALEC. Pour les déplacements plus lointains, le train est systématiquement privilégié.

### > Sobriété numérique :

Le matériel informatique choisi est performant et évolutif et son entretien et son reconditionnement permettent de garantir une utilisation jusqu'à 10 ans sans perte de performance.

Nos boîtes mail disposent d'un **volume restreint** encourageant les salariés à les nettoyer régulièrement, les destinataires de mail sont ciblés et nos listes de diffusion régulièrement nettoyées.

### > Sobriété énergétique :

Le matériel informatique est **systématiquement mis en veille** sur le temps de midi.

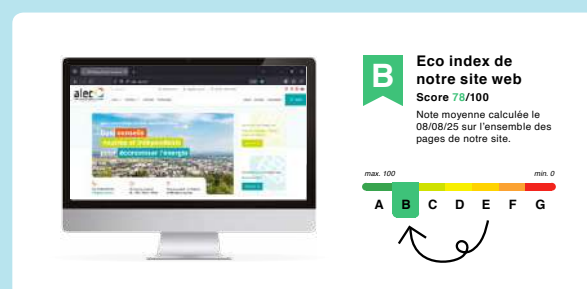
Un **réduit de chauffage** est effectué en période d'inoccupation des locaux et un **zonage** du chauffage a été mis en place.

Afin de lutter contre les canicules, l'ALEC s'est dotée de stores extérieurs et pratique une **ventilation naturelle traversante en matinée** afin de rafraîchir les locaux sans avoir recours à la climatisation.

## L'ALEC dévoile son nouveau site Internet

Classé en E (voire F pour certaines pages), l'EcolIndex du site internet de l'ALEC pouvait être considéré comme « **passoire numérique** » nécessitant une rénovation globale et performante.

Grâce aux optimisations techniques et éditoriales réalisées, l'EcolIndex du site a été significativement amélioré pour atteindre la classe B.



La refonte du site apporte de nombreux avantages pour :

- les utilisateurs : un site plus rapide, plus intuitif, plus confortable, accessible sur tous les supports.
- l'environnement : une réduction de l'empreinte carbone du site, en phase avec les valeurs de l'ALEC.
- l'ALEC : une meilleure visibilité, une image renforcée et un outil de communication plus efficace.

Par cette refonte du site Internet, l'ALEC montre l'exemple et prouve que chaque action compte dans la lutte contre le changement climatique. Une belle illustration de la cohérence entre les discours et les actes, pour une transition énergétique et numérique réussie.

## Nouvel espace d'accueil dédié aux particuliers

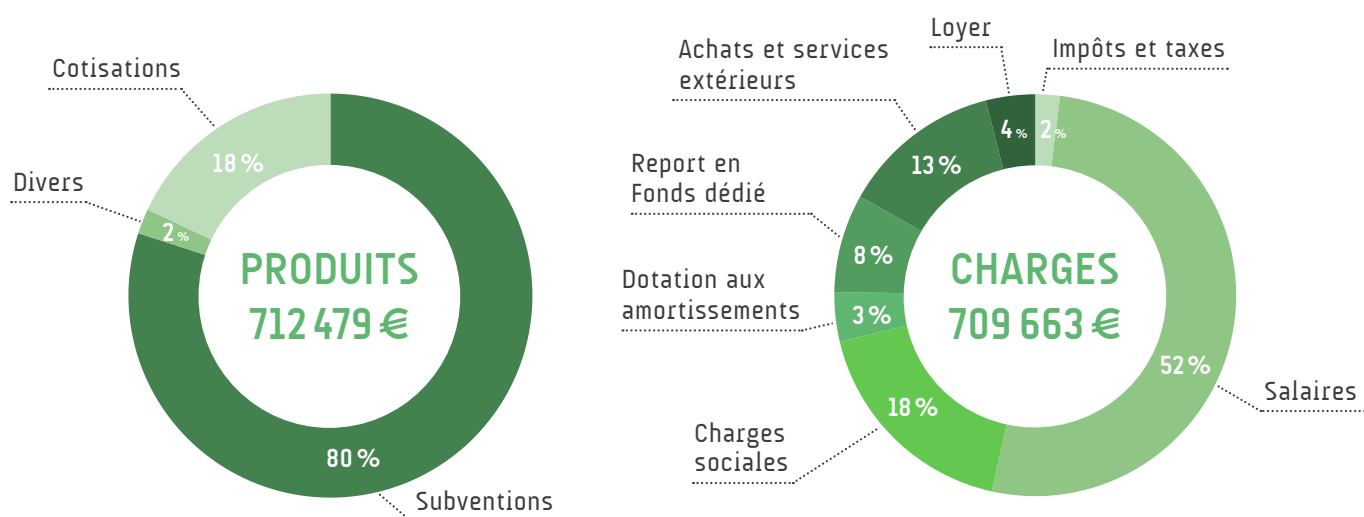
L'arrivée de nouveaux salariés venus agrandir l'équipe a donné l'opportunité à l'ALEC de repenser ses espaces de travail et d'accueil. Pour préserver la cohésion d'équipe, la totalité des bureaux du 10 Promenade Emilie du Château sont désormais consacrés aux salariés. Deux bureaux dédiés à l'accueil des particuliers ont quant à eux été aménagés à côté de l'Atelier, notre salle de réunion.



# RAPPORT FINANCIER



## PRODUITS ET CHARGES



## FINANCEMENTS



# alec

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT  
Nancy Grands Territoires

10 promenade Émilie du Châtelet - 54 000 Nancy  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Tél. : 03 83 37 25 87 - info@alec-nancy.fr

[www.alec-nancy.fr](http://www.alec-nancy.fr)



T1 : Deux Rives | Bus 13 : S<sup>t</sup> Georges | Vélostan : Les 2 Rives

